

C.I.G. Petite Couronne

22 juin 2011

Le Recours au Secteur Protégé et Adapté

Farid Ben Malek

Responsable des partenariats et de la formation

LE RESEAU GESAT

- **Qui sommes nous ?**

- ✓ Le Réseau GESAT est un réseau de directeurs d'ESAT et d'EA qui souhaitent construire avec les entreprises des partenariats durables
- ✓ Une association créée il y a 30 ans et reconnue pour son indépendance et sa capacité à innover

- **Nos objectifs :**

- ✓ Mutualiser l'offre du Secteur, apporter un appui au développement des filières métiers
- ✓ Permettre aux ESAT et EA de réaliser des travaux de sous-traitance à réelle valeur ajoutée pédagogique pour favoriser l'insertion professionnelle des Travailleurs Handicapés qu'ils accueillent
- ✓ Permettre aux employeurs de réaliser leurs objectifs de sous-traitance (jusqu'à 50% de l'équivalent de l'obligation d'emploi) dans un esprit de responsabilité sociale

- **Gouvernance**

- ✓ Un conseil d'administration composé de 19 directeurs « opérationnels » d'ESAT ou d'EA et de 3 représentants d'Entreprises,
- ✓ Un système de gouvernance associant les entreprises dans un esprit de mutualisation de leurs objectifs et moyens : notion de partenariat.

- **Un club national de partenaires pour favoriser les échanges de pratiques et accompagner la rencontre de la demande et de l'offre**

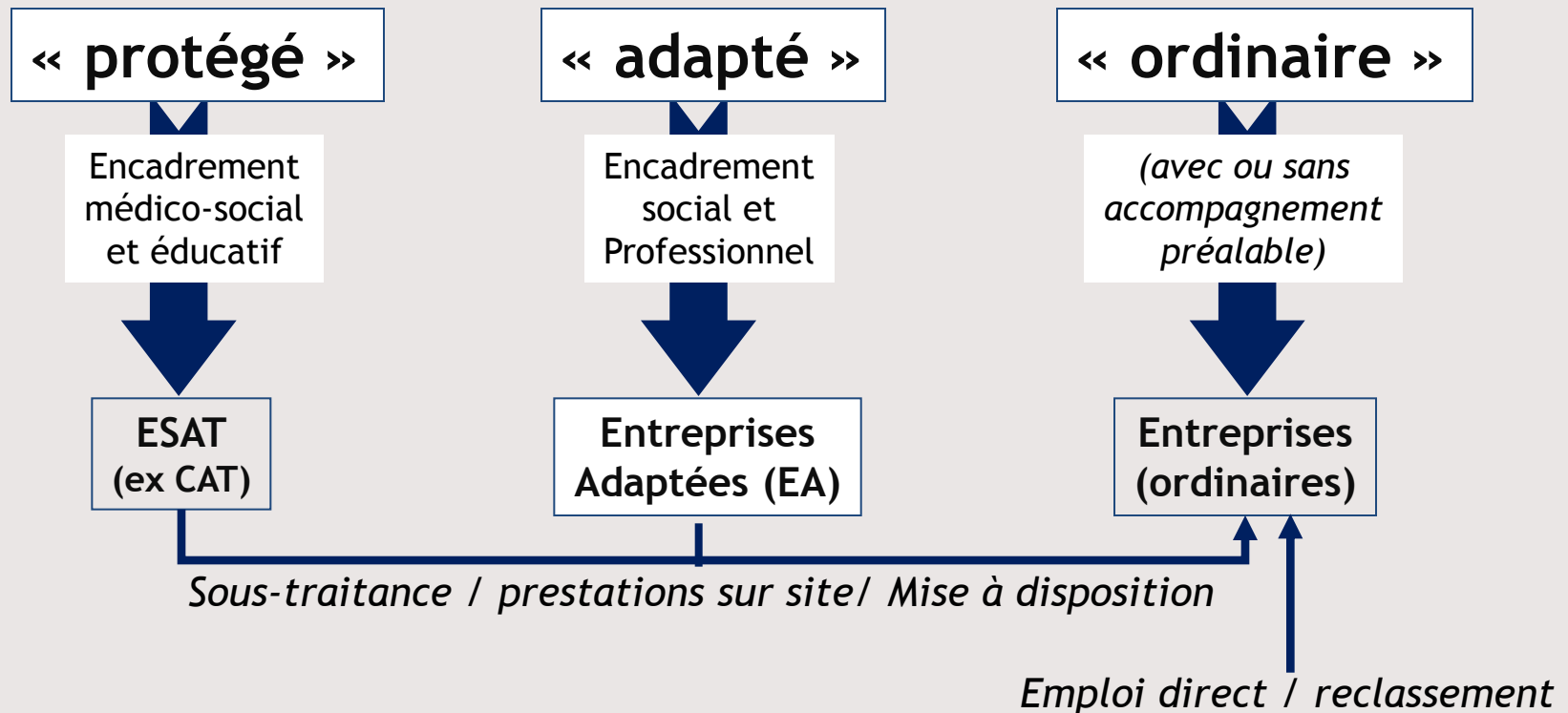
- **Une Charte d'Ethique et des Valeurs**

- ✓ Une démarche éthique adoptée par 400 établissements signataires d'une Charte d'Ethique et des Valeurs élaborée en concertation avec les Fonctions RH et Développement Durable des entreprises

LE SECTEUR PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

Schéma du Travail Protégé et Adapté

- 3 systèmes d'insertion



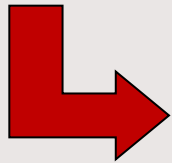
Le secteur en chiffres

- **1 400 ESAT** (Etablissements et Services d'Aide par le Travail, auparavant dénommés CAT) : agréés et contrôlés par le Ministère des Affaires Sociales au niveau régional via les ARS,
- **600 EA** (Entreprises Adaptées auparavant dénommées Ateliers Protégés) agréés et contrôlés par le Ministère du Travail au niveau départemental par les DIRRECTE,
- **145.000 personnes** en situation de handicap travaillent au sein du secteur protégé et adapté
 - ✓ dont **118.000** en ESAT et **27.000** en EA,
- Un maillage très dense de l'ensemble du territoire.

- **Les Etablissements et/ou Services d'Aide par le Travail (ex CAT) relèvent du milieu protégé.**
 - ✓ Sont des établissements médico-sociaux avec application d'un code protecteur, le Code de l'Action Sociale et des Familles,
 - ✓ Offrent aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel, un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel, social, et professionnel.

Qui travaille en ESAT ?

- **Personnes handicapées dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler en milieu ordinaire : sont concernées les personnes ayant une capacité de travail strictement inférieure à 1/3 d'une personne dite valide.**

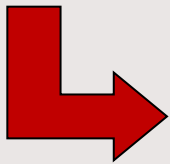


Un niveau moyen faible :

- ✓ **1/3 ne savent ni lire ni écrire**
- ✓ **1/3 ont le niveau CP**
- ✓ **1/3 pourraient avoir le niveau CAP (si VAE adaptée)**
- ✓ **Chiffre d'affaire annuel / usager : 10 000 €**

Objet des ESAT :

- Fournir un travail adapté répondant à des objectifs d'insertion sociale et professionnelle (vocation du secteur protégé) : actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires, de formation professionnelle et de développement de l'autonomie.

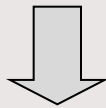


La nécessité de s'appuyer sur :

- ✓ Des travaux à réelle valeur ajoutée pédagogique
- ✓ Des partenariats durables avec des entreprises partageant des objectifs et des valeurs communes

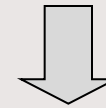
Rémunération de l'utilisateur de l'ESAT

Entre 55 % et 110 % du SMIC



Une partie financée par l'ESAT :

Au minimum 5 % du SMIC



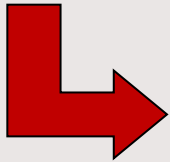
Une aide au poste :

Au maximum 50 % du SMIC

- Les Entreprises Adaptées (ex Ateliers Protégés) constituent le secteur adapté
 - ✓ Font désormais partie du milieu ordinaire de travail.
 - ✓ Doivent permettre une insertion et une promotion professionnelle tenant compte du handicap du travailleur.
 - ✓ Les salariés des entreprises adaptées sont des **salariés de droit commun**.

Qui travaille en EA ?

- Personnes bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) orientées vers le marché du travail par la CDAPH.
- Au minimum 80 % de travailleurs handicapés dans les activités de production



- Le niveau de qualification des salariés des EA est plus élevé que celui des usagers des ESAT,
- Les tâches accomplies sont de plus grande complexité et à plus haute valeur ajoutée,
- Chiffre d'affaire annuel / SH : 20 000 €

L'EA est une **Passerelle** vers le milieu ordinaire du travail.

A ce titre, elle doit permettre au salarié handicapé :

- ✓ D'exercer une activité professionnelle salariée dans des **conditions adaptées** à leurs possibilités.
- ✓ De concrétiser **son projet professionnel** en favorisant sa valorisation, sa promotion et sa mobilité vers d'autres entreprises.

- Rémunération minimum des salariés handicapés selon droit commun : **le SMIC**

- **ESAT**

- ✓ Orientation ESAT par les CDAPH
- ✓ Application d'un droit protecteur (Code de l'action sociale et de la famille)
- ✓ Application partielle du Code du Travail
- ✓ Notion d'usagers
- ✓ Capacité moyenne : 80

- **EA**

- ✓ Orientation « marché du travail » par les CDAPH
- ✓ Application intégrale du Code du Travail
- ✓ Notion de salariés
- ✓ Capacité moyenne : 40

IMPACT IDENTIQUE :

- ✓ Pour l'entreprise au niveau de l'obligation d'emploi, quelque soit le type de structure utilisé, **la sous-traitance génère des emplois indirects** basé sur un système identique de valorisation des unités bénéficiaires.

LA CONTRIBUTION AU FIPHFP

- **Contrat de sous-traitance :**
 - ✓ Contrats de sous-traitance : travaux de toutes natures, effectués par des salariés de ces établissements dans un souci de respect de la qualité et des délais prévus (conditionnement, préparation de repas, mise sous plis, etc.).
 - ✓ Contrats de fournitures : pour du mobilier et du matériel de bureau, des objets publicitaires, des articles de papeterie, des produits d'emballage, du matériel électrique, etc.

- **Contrat de prestations de services :**
- ✓ Un ou plusieurs usagers/salariés handicapés peuvent intervenir ponctuellement ou régulièrement dans l'entreprise. Ils sont encadrés par du personnel de leur établissement d'origine auquel il reste attachés (exemples : espaces verts, opérations de tri, de conditionnement, de manutention, de préparation de commande, etc.).

- **Calcul :**
- **La valeur de ces contrats de sous-traitance est transformée en ETP en divisant le montant des contrats par le TMIG* brut annuel (TMIG = Traitement minimum garanti servi à un agent occupant à temps complet un emploi public, apprécié au 31 décembre de l'année écoulée. 16 224,54 € depuis le 01 juillet 2010)**
- ✓ **Exemple : coût d'un contrat : 10 000 euros.**
- ✓ **$10\ 000 / 16\ 224,54 = 0,62$ UD**

Exemple d'une prestation (750 agents)

Etablissement	Milieu Ordinaire	SPA
Offre du Prestataire	10 000 €	10 000 €
Nombre d'équivalent UD	0	0,62
Economie de contribution FIPHFP	0	3 348 €
Coût net pour l'Etablissement	10 000 € (100%)	6 652 € (- 34%)

**Comment connaître les activités
qui peuvent être sous-traitées ?
Comment trouver un prestataire
?**

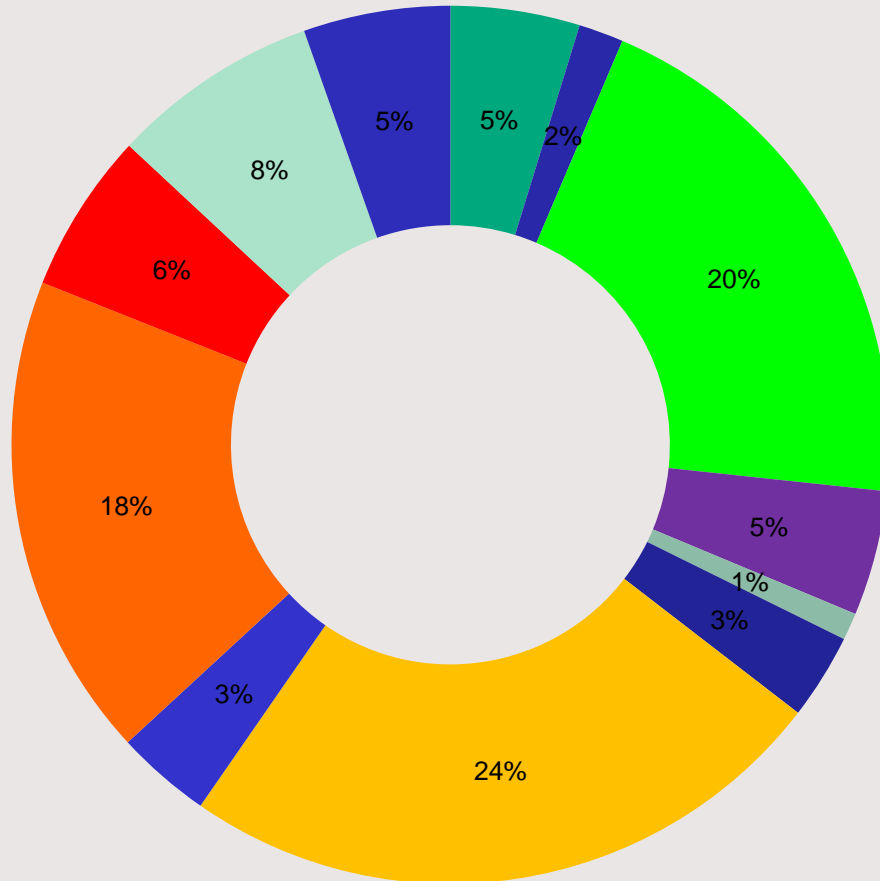
Les principaux domaines d'activité

- **Entretien des espaces verts et de la voirie**
- **Conditionnement/Déconditionnement**
- **Marquage, conditionnement et logistique d'objets publicitaires**
- **Assemblage et montage industriels**
- **Sous-traitance industrielle**
- **DEEE (Déconstruction des Equipements Electriques et Electroniques)**
- **Archivage**
- **Destruction de documents classifiés**
- **Gestion électronique des données**
- **Services bureautique**
- **Blanchisserie industrielle**
- **Montage électrique et câblage**
- **Mécanique de précision**
- **Contrôle qualité**
- **Traiteurs et Plateaux repas**
- **Reprographie, mise sous pli et routage**
- **Imprimerie et édition**
- **Produits manufacturés**
- **Produits agroalimentaires**
- **Prestations sur site**

Marchés réservés du 01/07/2010 au 31/12/2010

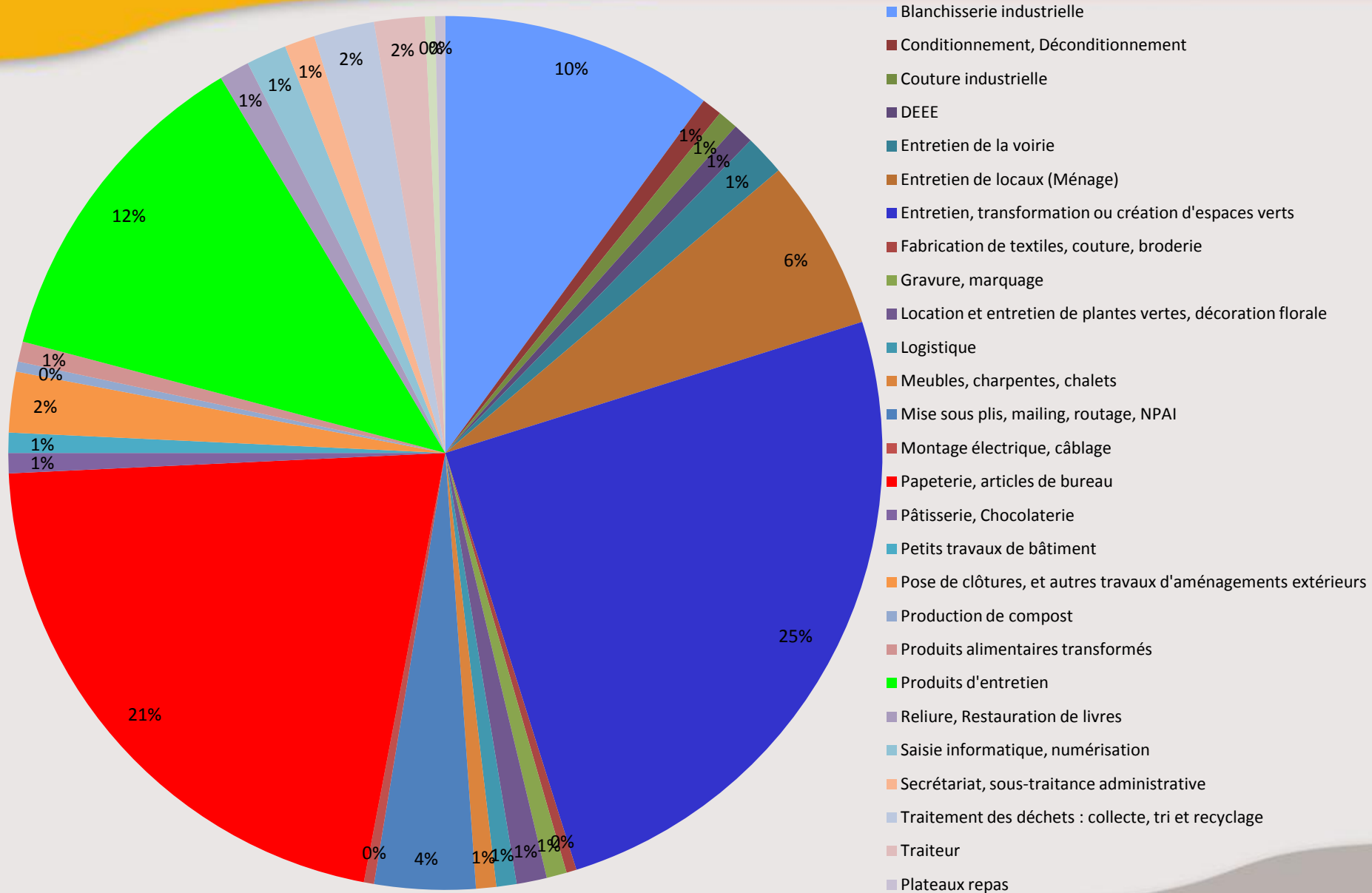
Blanchisserie industrielle	Papeterie, articles de bureau
Conditionnement, Déconditionnement	Pâtisserie, Chocolaterie
Couture industrielle	Petits travaux de bâtiment
DEEE	Pose de clôtures, et autres travaux d'aménagements extérieurs
Entretien de la voirie	Production de compost
Entretien de locaux (Ménage)	Produits alimentaires transformés
Entretien, transformation ou création d'espaces verts	Produits d'entretien
Fabrication de textiles, couture, broderie	Reliure, Restauration de livres
Gravure, marquage	Saisie informatique, numérisation
Location et entretien de plantes vertes, décoration florale	Secrétariat, sous-traitance administrative
Logistique	Traitement des déchets : collecte, tri et recyclage
Meubles, charpentes, chalets	Traiteur
Mise sous plis, mailing, routage, NPAI	Imprimerie
Montage électrique, câblage	Plateaux repas

Panorama des activités principales nationales



- Artisanat
- Bureautique Informatique
- Espaces verts
- Evénementiel
- Gestion de l'environnement
- Industries graphiques
- Logistique et conditionnement
- Prestations de services en entreprise
- Prestations industrielles
- Productions agro-alimentaires
- Propreté / Entretien
- Restauration / Hôtellerie

Marchés réservés du 01/07/2010 au 31/12/2010



Le site internet du Réseau Gesat : <http://www.reseau-gesat.com>

- ✓ Base de données : exhaustive, agréments vérifiés (2074 ETP au 01/02/2011), mise à jour régulière + moteur de recherche par domaines d'activités, mots clefs d'activités, géolocalisation, nom ou partie du nom, références, N° Siret

- ✓ Consultable uniquement après inscription et login, directement sur le site [www.reseau-gesat](http://www.reseau-gesat.com) ou via l'interlocuteur désigné par l'entreprise :
 - ✓ identifiant = adresse électronique
 - ✓ Mot de passe commun : exemple HAJUSTICE

Recherche multi-critères

Etablissement Nom / FINESS <input type="text"/> SIRET <input type="text"/>	Activités Mots-clés <input type="text"/> Prestation en entreprise ? - Indifférent Domaine d'activité - Tout Références partenaires - Indifférent	Situation Géographique Région - Choisir une région Département - Choisir un département Code Postal <input type="text"/>
---	---	---

[Nouvelle recherche](#)

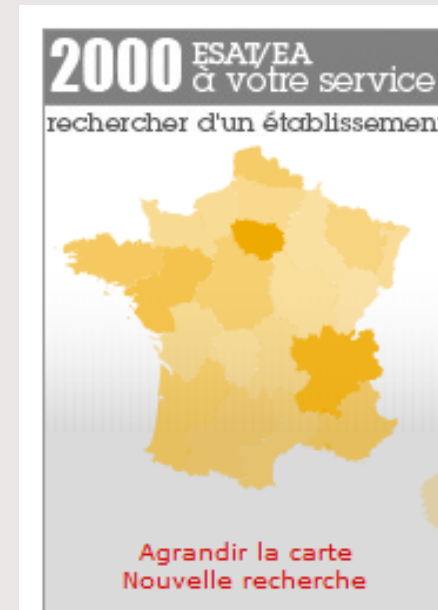
[Version imprimable](#)

[Rechercher](#)

résultat de votre recherche

[1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) ... > >> (2035 Réponses)

EA LES ATELIERS D'ASCALON Signataire de la charte Ethique et Valeurs	Liesse-Notre-Dame (02)	03 23 22 28 12	E.A.
ESAT L'ELAN QUALITE Signataire de la charte Ethique et Valeurs	Creuzier-le-Neuf (03)	04 70 58 15 92	E.S.A.T.
ESAT PAUL MARTIN Signataire de la charte Ethique et Valeurs	Digne-les-Bains (04)	04 92 31 29 46	E.S.A.T.
ESAT LES MAURETTES Signataire de la charte Ethique et Valeurs	Villeneuve-Loubet (06)	04 93 73 00 19	E.S.A.T.
CAT LE PRIEURE Signataire de la charte Ethique et Valeurs	Saint Dalmas de Tende (06)	04 93 04 75 70	E.S.A.T.
ESAT LEO MAZON Signataire de la charte Ethique et Valeurs	Menton (06)	04 92 10 46 46	E.S.A.T.
ESAT LES PINS Signataire de la charte Ethique et Valeurs	Marseille 9 (13)	04 91 16 52 20	E.S.A.T.



Recherche par géolocalisation




Fiche fournisseur du secteur protégé

ment-ESAT-Les-Ateliers-CITE-JARDINS-1827.html

ESAT Les Ateliers CITE JARDINS

L'E.S.A.T. "ESAT Les Ateliers CITE JARDINS", ouvert en 1977 est dirigé par Patrice FOUQUET.
Cet établissement accueille 70 personnes reconnues travailleurs handicapés.

Fiche de cet E.S.A.T. mise à jour le mercredi 03 juin 2009 : 21h 06m 39s

Coordonnées de l'établissement ESAT Les Ateliers CITE JARDINS (E.S.A.T.) 23, AVENUE JEAN JAURES BP 27 92150 CITE-JARDINS DE SURESNES Suresnes ☎ 01 45 06 03 51 ☎ 01 46 97 16 99 ✉ accueil-esat@orange.fr siret : 385 019 591 00028	Imprimer cette fiche Ajouter à votre sélection Voir votre sélection Retour à la recherche	2000 ESAT/EA à votre service rechercher d'un établissement  Agrandir la carte Nouvelle recherche
Contact Directeur : Patrice FOUQUET ☎ 01 45 06 99 10 ☎ 06 80 88 90 16 ✉ cat-citejardin12@orange.fr	Informations réglementaires Statut juridique Ass.L.1901 Re.U.Pub. Association gestionnaire APEI Suresnes-Puteaux Président : Francis DAUJAT Numéro FINISS 920717691 Code APE 853K Numéro SIRET 385 019 591 00028	ESAT/EA & Entreprises Devenir Membre club partenaires 
Activités Saisie informatique, numérisation Blanchisserie, repassage Entretien, transformation ou création d'espaces verts Toutes activités en entreprise Mise sous plis, mailing, routage, NPAI Conditionnement, Déconditionnement Entretien de locaux (Ménage) Saisie informatique, numérisation	Engagements Adhèrent Réseau Gesat ? Oui Adhèrent à un groupement d'établissement	

Conditionnement, Déconditionnement

Entretien de locaux (Ménage)

Saisie informatique, numérisation

Contact Didier BEDIN - Moniteur Principal - accueil-esat@orange.fr - 01 45 06 99 12 ou 01 45 06 99 11

Nombre de travailleurs handicapés 15

Références Novartis, Philips, Whirlpool, CSC,...

Equipements professionnels

Points forts études précises de toutes demandes informatiques et bureautique

Projet de développement aménagement des locaux et investissements opérationnels

Exemples de travaux significatifs ou réalisés en groupement

Réponses à candidatures - édition de fichiers - création d'étiquettes personnalisées

Détachements d'équipes ou prestations sur site Oui

Blanchisserie, repassage

Contact Odile Gelot - Laurence Bellanger/Estelle Lobjoit - Chef d'atelier - Monitrices d'atelier - accueil-esat@orange.fr - 01 45 06 18 24 ou 01 45 06 99 11 ou 01 45 06 03 51

Nombre de travailleurs handicapés 16

Equipements professionnels - tables à repasser - calandre - machine à laver - plieuse

Points forts réactivité - disponibilité - ouverture directe au public

Projet de développement Aménagement du pas de porte commercial au coeur de la Cité jardin et offres de services diversifiées (prise en charge du linge en entreprise, délais de livraison plus restreints,...). Partenariats diversifiés avec des prestataires laverie

Adhèrent à un groupement d'établissement oui

Démarche d'auto-évaluation Oui

Projet d'établissement Oui

Contrat d'objectif et de moyens Non

Politique d'accompagnement et d'insertion des travailleurs handicapés

- détachements
- partenariat et convention (Delta Insertion, autres organismes,...)
- conventions avec des entreprises

- Individualisation de chaque projet d'Usager et personnalisation des actions de soutiens et de prise ne charge (PAAIP)
- Parcours diversifiés d'insertion et adaptation des suivis

Certifications et normes E-I certifiée FEGAPEI

Choix du domaine d'activités

réseau
ESAT
ational du travail protégé et adapté

efficacité authenticité
respect

Mon compte mot de passe oublié ?
myq@3ds.com
..... Ok

ESAT / EA Entreprises Institutions Services publics recherche [] ok

mon espace Déposer un appel à projet Devenir membre Témoignages Actualités Espace presse Liens utiles Contact Flux RSS

compte
Données
mandés
ion

de pilotage
Compte rendu des réunions

ises
aires

ons réservées
atiques

missions

u GESAT

atoire

handicap

métiers

appels à projets

Choisir le secteur d'activité du projet

Pour afficher le formulaire d'ajout d'un appel à projet, choisissez d'abord le secteur de cette activité dans une des listes déroulante ci-dessous.

- dans Artisanat
- dans Bureautique Informatique
- dans Espaces verts
- dans Événementiel
- dans Gestion de l'environnement
- dans Industries graphiques
- dans Logistique et conditionnement
- dans Prestations de services (Entreprise ou particuliers)
- dans Prestations industrielles
- dans Productions agro-alimentaires
- dans Propreté / Entretien
- dans Restauration / Hôtellerie

Appels à projets

- Consulter tous les appels à projets
- Consulter vos appels à projets
- Déposer un appel à projet

2000 ESAT/EA à votre service
rechercher d'un établissement



Agrandir la carte
Nouvelle recherche

Saisie des caractéristiques et de l'AAPC

appels à projets

Déposer un projet dans

GED (Gestion Electronique des Données)

Titre de l'appel à projets*

Vous êtes partenaire ? -- si oui, choisir votre société dans la liste

Autre entreprise ou précisions

Description sommaire

Mots-clés

Cahier des charges

Délai de réponse

Délai de livraison

Dimension du marché

Cocher les cases pour choisir les régions et départements concernés. Ne rien cocher si le projet est national

National ? Non Oui

<input type="checkbox"/> Alsace	<input type="checkbox"/> Aquitaine	<input type="checkbox"/> Auvergne
<input type="checkbox"/> Basse-Normandie	<input type="checkbox"/> Bourgogne	<input type="checkbox"/> Bretagne
<input type="checkbox"/> Centre	<input type="checkbox"/> Champagne-Ardenne	<input type="checkbox"/> Corse

Votre compte

- Vos coordonnées
- Vos commandes
- Déconnexion

Comité de pilotage

Calendrier
Compte rendu des réunions

Entreprises Partenaires

Informations réservées
Bonnes pratiques

nos missions

- Le réseau GESAT
- L'observatoire
- Travail & handicap
- Filières métiers
- Entreprises responsables

nos publications

- la Lettre du réseau GESAT
- le Guide

www.reseau-gesat.com

Entreprises **Institutions** **Services publics** recherche ok

[Déposer un appel à projet](#) [Devenir membre](#) [Témoignages](#) [Actualités](#) Espace presse Liens utiles Contact Flux RSS

Appels à projets

mardi 07 juillet 2009

Le projet

Publipostage des 8400 courriers
Impression Courrier A4 80g RV (3 couleurs sur le recto et 1 couleur sur le verso)
Impression Env 114*229 avec logo 2 couleurs sans fenetre.
Fichier Excel pour la liste des destinataires
Affranchissement compris dans la prestation (coût Poste - sachant que les destinations sont situées en France)
Merci de préciser dans chaque devis :
le « coût HT de la prestation en main d'œuvre pur » autrement dit le coût de la prestation HORS coûts : matières premières, produits, consommation, matériaux, frais de vente.
Sans cette indication, votre proposition risque de ne pas être étudiée.
Vous pouvez adresser directement votre devis : anne-cecile.jacot@reseau-gesat.com

Territoires concernés

National ? Oui
RAS

Activité

Mise sous plis,
mailing, routage,
NPAI

Mots-clés

Impression Mise sous plis Routage

Délai réponse

mercredi 08 juillet 2009

Délai livraison

mercredi 22 juillet 2009

[retour liste](#) >

 **Imprimer**

Appels à projets

[Consulter tous les appels à projets](#)

[Consulter vos appels à projets](#)

[Déposer un appel à projet](#)

2000 ESAT/EA à votre service

rechercher d'un établissement



[Agrandir la carte](#)
[Nouvelle recherche](#)

ESAT/EA & Entreprises

Devenir Membre

[+]

club partenaires

Conclusion

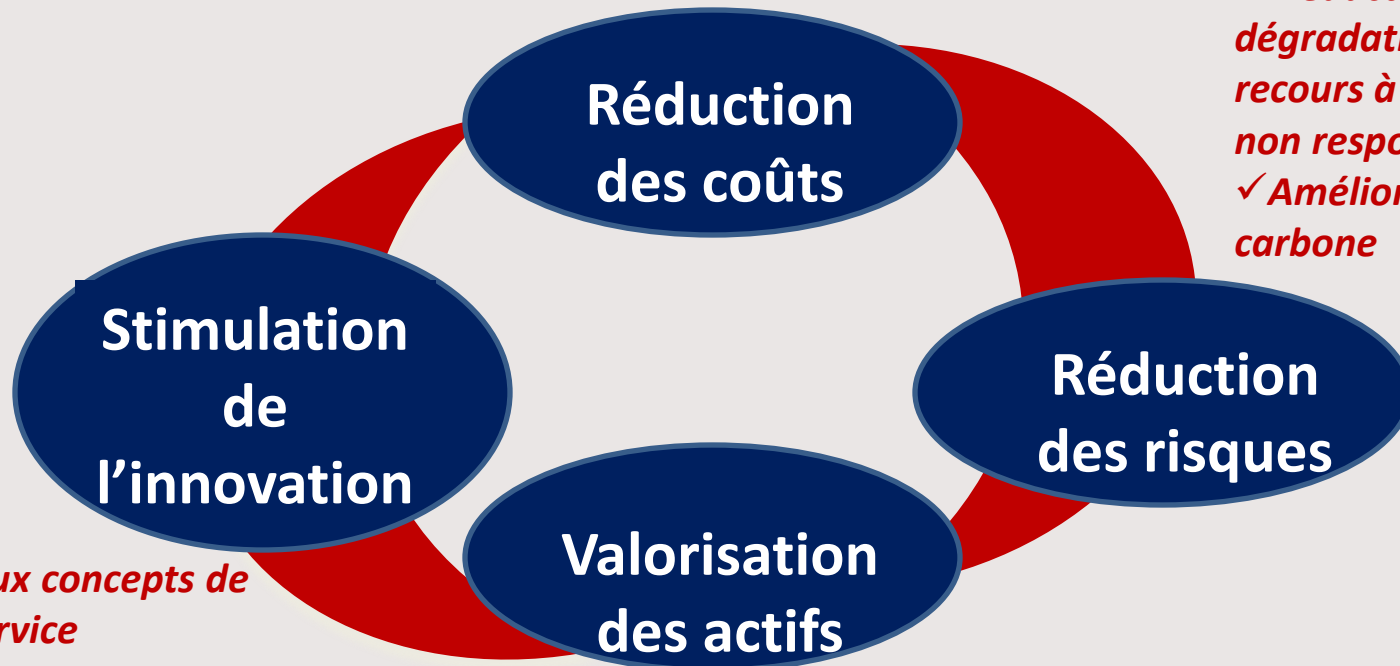
La Charte de l'Environnement

- La loi constitutionnelle du **01 mars 2005**, relative à la **Charte de l'Environnement** proclame **au nom du peuple français** que les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable et qu'elles concilient :
 - ✓ La mise en valeur et la protection de l'environnement
 - ✓ Le développement économique
 - ✓ Le progrès social (annexe 2 de la Charte de l'Environnement).

La collaboration avec le SP : 4 axes

- ✓ Réduction de la taxe FIPHFP
- ✓ Coûts maîtrisés

- ✓ Réduction du risque de dégradation d'Image lié au recours à des fournisseurs non responsables
- ✓ Amélioration du bilan carbone



- ✓ Nouveaux concepts de produit/service
- ✓ Nouvelles organisations
- ✓ Nouveaux modèles économiques

- ✓ Valorisation du capital humain de l'entreprise par une forte adhésion aux valeurs de l'entreprise
- ✓ Amélioration de la cotation RSE

Les Partenaires du Réseau Gesat



Merci de votre attention !

Farid Ben Malek

farid.benmalek@reseau-gesat.com